

Éléments d'astronomie

Le repérage dans l'espace : notions (l'horizontale et la verticale ; les points cardinaux) et instruments (fil à plomb ; surface libre d'un liquide au repos ; boussole).

La mesure du temps (instruments artificiels et repères astronomiques).

La Terre et les astres

La rotation de la Terre sur elle-même et autour du Soleil.

La succession des jours et des nuits, et des saisons.

Les fuseaux horaires.

Les phases de la Lune et son mouvement autour de la Terre ; les marées.

Les planètes du Soleil.

Les grands phénomènes géologiques

Volcans, tremblements de terre.

Science du vivant

L'évolution des vivants.

Les mouvements corporels dans le sport et le travail (rôle des os, des muscles et des organes sensoriels).

La respiration ; le rôle du sang.

La digestion.

Divers modes de reproduction animale ; sexualité et reproduction des humains.

L'énergie

Les différentes sources d'énergie (minérale, hydraulique, solaire, nucléaire).

Consommation et économie d'énergie en France (chauffage solaire, isolation thermique, etc.).

Mécanismes et électromécanismes

Moteurs.

Transmission et transformation de mouvements.

Montages électroniques

(Réalisations mettant en œuvre transistors, diodes, éventuellement circuits intégrés)

Objets et systèmes informatiques

Le développement de l'informatique dans la société (transformation de l'activité professionnelle et de la vie quotidienne par la télématique, la bureautique et la productique ; problèmes sociaux et éthiques).

La technologie informatique (le micro-ordinateur ; automates programmables et robots).

Le logiciel (analyse et modification de logiciels simples ; début de programmation dans une perspective logistique).

3

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (1)

1. NATURE ET OBJECTIFS

Comprendre le présent pour construire l'avenir exige la connaissance du passé humain et de l'espace habité par les hommes. La mémoire est moderne ; active et créatrice, elle est le meilleur outil de l'action future.

Partagé entre les sollicitations du milieu proche et l'écho des tumultes de l'actualité, l'enfant a besoin de repères. C'est à l'histoire et à la géographie

(1) Voir arrêté du 18 juin 1984, article, 514-5.

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

87/272

F
2-54
(1,85)

qu'il appartient de les lui fournir, et de le conduire, par transitions mesurées, à une compréhension organisée du monde et de la société. Pour cela, cet enseignement lui donne, en petit nombre, des connaissances claires et précises sur l'histoire et la géographie de la France, située dans l'Europe et dans l'ensemble des nations.

La connaissance de notre héritage historique, l'assimilation du patrimoine politique et culturel de la France, la découverte des richesses de notre peuple et de notre pays sont indispensables à la formation du citoyen français. L'histoire et la géographie participent à l'apparition chez l'élève de la conscience nationale ; il peut ainsi apprécier l'apport des autres cultures, qu'il découvre par l'étude, le voyage ou la fréquentation des communautés immigrées.

Sciences humaines et sociales, l'histoire et la géographie initient les élèves à un mode particulier de rigueur et d'explication de la réalité ; elles leur apprennent des méthodes spécifiques d'organisation, d'interprétation et de comparaison des connaissances.

2. INSTRUCTIONS

Le maître rend les élèves capables d'observer, de décrire, de comparer et de comprendre les réalités qui les entourent et celles, plus éloignées dans le temps et dans l'espace, que leur fait découvrir l'analyse attentive et critique de documents simples.

Il utilise le récit ; il tire parti des ressources audiovisuelles ; il recourt à des instruments adaptés au niveau des élèves (frise chronologique, globe, planisphère, croquis, plans, cartes, graphiques simples, etc.) ; il les exerce à leur utilisation méthodique.

Il fait appel à la mémoire, la développe, l'informe, en s'attachant à montrer le sens de l'importance des repères que l'élève doit retenir.

En histoire, la chronologie, que rend présente la construction de la frise, s'appuie sur des dates qui permettent d'aller au-delà de l'événement qu'elles indiquent ; ces dates introduisent à la connaissance des grands changements politiques, militaires, technologiques et culturels qui caractérisent les périodes.

En géographie, le maître aide l'enfant à acquérir un vocabulaire de base, à maîtriser progressivement les grandes localisations, à percevoir les relations de l'homme et de son milieu.

Lorsque l'histoire et la géographie de la France s'ouvrent sur l'Europe et le monde, la présence de nombreux enfants d'origine étrangère guide souvent les choix retenus.

Au moyen de *sujets d'étude* le maître aide l'élève à découvrir et à approfondir des questions d'histoire et de géographie figurant au programme des cours élémentaire et moyen ; le contexte local, par sa richesse, favorise cette étude. Le nombre de ces sujets est fixé à trois ou quatre par an, la durée totale ne pouvant excéder le tiers de l'horaire annuel (soit vingt-quatre heures).

3. PROGRAMMES

COURS PREPARATOIRE

L'élève apprend à organiser autour de lui le temps et l'espace. Il distingue mieux le monde qui l'entoure et celui, plus éloigné, dont il reçoit les images. Il utilise quelques mots simples et précis pour situer et décrire les êtres, les événements, les phénomènes. Il prend conscience du passé.

Histoire

Rythmes et mesure du temps (le jour et la nuit ; les saisons ; l'heure et le calendrier).

Événements marquants de la vie de l'enfant, de sa famille, de sa classe, de la commune, de la nation (anniversaires, fêtes, vacances, commémorations).

Construction d'une première frise chronologique portant sur la vie personnelle et collective.

Géographie

Observation et description d'espaces familiers ; comparaison avec des espaces plus éloignés.

Premières analyses de paysages par l'étude de l'environnement proche (milieu naturel et marques de l'activité des hommes).

COURS ELEMENTAIRE

L'élève reçoit une initiation générale, illustrée d'exemples et fondée sur des comparaisons. Il apprend à se situer dans le temps de l'histoire et dans l'espace géographique. Il commence à maîtriser quelques méthodes de travail et outils de représentation.

HISTOIRE

Première étude de la société française d'aujourd'hui et du passé récent (vie matérielle et économique ; vie politique et culturelle ; croyances).

Présentation d'états anciens, d'événements, de personnages et de groupes sociaux de la société française à différentes époques significatives de son histoire, situées les unes par rapport aux autres (préhistoire, époques gallo-romaine, médiévale, moderne, contemporaine).

Repérage des grandes époques historiques sur une frise chronologique.

GÉOGRAPHIE

Etude de l'environnement immédiat ; comparaison avec d'autres cadres de vie (milieu naturel, activité humaine, composantes économiques et sociales) choisis dans chacune des zones polaire, intertropicale et tempérée.

Localisation de ces divers lieux et milieux sur la carte, le planisphère et le globe.

COURS MOYEN

L'élève étudie de façon plus systématique l'histoire et la géographie de la France. Il perfectionne ses méthodes de travail, enrichit son vocabulaire, apporte aux documents de l'école et aux informations des moyens audiovisuels une attention critique.

HISTOIRE

Etude, répartie sur deux ans, des grandes périodes de l'histoire nationale, dans l'ordre chronologique avec de brefs raccords, et situées dans l'évolution européenne et mondiale.

1. Les temps préhistoriques

Les acquisitions décisives de l'homme et des communautés.

2. Les origines de la France

Celtes, Romains, Germains (échanges, conflits, fusion).

3. La société médiévale

La féodalité : seigneurs et paysans, villes et campagnes.

L'art et la culture (rôle de l'Eglise et de la religion).

La monarchie et la formation de l'Etat (de Philippe Auguste à Louis XI).

4. *Les changements du monde moderne (XVI^e, XVIII^e siècle)*

Les grandes découvertes et l'ouverture de nouveaux mondes.
 Les problèmes religieux (la Réforme, les guerres de Religion).
 Les rois de France et l'évolution de leurs pouvoirs.
 Les mouvements intellectuels et artistiques (Renaissance, Classicisme, Lumières).
 Le développement des sciences et des techniques.

5. *La France révolutionnaire et l'Europe napoléonienne*

Les événements et les principes de 1789.
 Les grandes phases de la Révolution et l'avènement de la République.
 La France et l'Europe au temps de Napoléon.

6. *La France au XIX^e siècle (1815-1914)*

La révolution industrielle (transformations techniques, économiques, démographiques, sociales).
 L'affermissement de la République et les progrès de la démocratie : le suffrage universel, les lois laïques, l'enseignement (garçons et filles).
 La France, grande puissance colonisatrice et mondiale.

7. *La France au XX^e siècle*

La première guerre mondiale et ses conséquences. La seconde guerre mondiale : occupation et libération de la France ; la Résistance.
 De 1945 à nos jours (la IV^e et la V^e République) : les conquêtes de la Libération ; la reconstruction ; la décolonisation ; l'édification européenne ; les transformations économiques et sociales ; la France, grande puissance technologique et culturelle.

GÉOGRAPHIE

Etude de la France dans l'ensemble européen et mondial.

1. *La Terre*

Présentation de la planète : répartition des océans, des continents et des zones climatiques. Localisation des grands ensembles de population et des principaux Etats.
 Situation de l'Europe et de la France.

2. *Les paysages du territoire français*

La diversité des milieux : montagnes, plaines, vallées, côtes, villes et campagnes.
 Premières lectures de paysages urbains et ruraux.

3. *Activités économiques et populations*

La répartition de la population : village, ville, métropole régionale. Agriculture, industrie, échanges commerciaux ; l'entreprise.
 Localisation des principaux foyers d'activité économique (forces et faiblesses).
 L'aménagement du territoire et les problèmes de l'environnement.
 Etude de la région où vit l'élève et de sa place dans la France.

4. *La France dans le monde*

Economie, technologie, science et culture : importations et exportations.
 (Ce texte reprend, en les adaptant au cadre général, l'arrêté du 18 juin 1984, article 514-5.)

EDUCATION CIVIQUE

1. NATURE ET OBJECTIFS

L'Etat républicain est fait de personnes libres et responsables, ayant le sens de l'intérêt général. On naît citoyen ; on devient un citoyen éclairé.

L'éducation civique ne peut tout embrasser, sous peine de se dissoudre. Elle concerne les règles élémentaires de la vie démocratique, et se borne donc à quelques domaines essentiels : la conduite sociale responsable, les institutions politiques et administratives, la place de la France dans le monde. L'éducation civique apprend à l'enfant qu'il ne vit pas seul, qu'il procède d'une histoire, qu'il a des droits reconnus mais aussi des devoirs. Eminemment morale, l'éducation civique développe l'honnêteté, le courage, le refus des racismes, l'amour de la République.

2. INSTRUCTIONS

L'éducation civique doit faire l'objet d'une présentation illustrée et aussi vivante que possible. Elle rencontre pour une part l'enseignement d'autres disciplines, et en particulier l'histoire. Elle intègre tous les aspects de la vie en classe et à l'école. Elle suppose chez le maître une attitude conforme aux idées qu'il enseigne. Il tire parti des conduites quotidiennes dans un souci d'éducation, engage à la vie coopérative, invite à pratiquer l'égalité des droits et à participer aux campagnes nationales et internationales des organismes humanitaires. Il saisit les occasions fournies par les moyens modernes de communication pour enseigner leur utilisation et rendre possible leur maîtrise. Reliant la connaissance des institutions et des règles de droit aux valeurs qu'elles expriment, le maître n'oublie jamais qu'il s'agit d'édifier la citoyenneté en utilisant des savoirs.

L'éducation civique suppose la distinction entre la qualité de citoyen et l'appartenance des hommes à des groupes particuliers, divers dans leurs opinions, dans leurs engagements, dans leurs intérêts. Eduquer le citoyen, ce n'est ni scruter la conscience ni régenter la volonté, c'est éclairer sa liberté pour qu'elle puisse trouver elle-même ses voies. L'éducation civique ne prend jamais la forme de l'endoctrinement ou de l'exhortation, elle invite à la responsabilité, elle est toujours une éducation à la liberté.

3. PROGRAMMES

COURS PREPARATOIRE

L'apprentissage des règles fondamentales de la vie en société développe un ensemble d'habitudes qui sont à la base de la vie civique :

- Les règles d'hygiène, de sécurité, de tenue.
- Sens de l'effort et du travail bien fait.
- Respect du matériel scolaire et des équipements collectifs.
- Respect de soi et des autres, goût de l'autonomie et des responsabilités.
- Reconnaissance des droits d'autrui, de l'égalité des races et des sexes, de la dignité de la personne.
- Sens de la coopération et de l'entraide.

Les symboles de la République : Marianne, le drapeau tricolore, *La Marseillaise*, le 14 juillet.

COURS ELEMENTAIRE

Les règles de la vie commune s'accompagnent d'une prise de conscience plus claire de leur justification. Une connaissance des institutions est esquissée.

Présentation, dans le cadre de la vie scolaire, des notions de personne, de propriété (le mien, le tien, le nôtre), de contrat.

La patrie : unité et identité nationales.

La devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

Le droit de vote et le suffrage universel.

Le territoire national, le président de la République, les ministres, les députés et sénateurs.

La commune, le maire et les conseillers municipaux.

L'école.

COURS MOYEN

L'élève, plus attentif à la société qui l'entoure, procède à l'examen des principales institutions et accède à l'esprit qui les anime. Il découvre le rôle de la France dans le monde.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : 1789

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme : 1948

Les libertés (association, réunion, expression)

et les droits (droit au travail, droit de grève)

Les acquis depuis 1789.

Les institutions de la France

Notre Constitution.

La loi : qui la fait ? qui l'exécute ? qui juge de son application ?

L'organisation administrative : administration centrale, région, département, canton, commune.

Vie et pratiques sociales

Présentation d'un grand service public (P.T.T., S.N.C.F., etc.) et de son rôle.

La notion de sécurité sociale (exemples).

Etude d'une association ou d'une mutuelle.

L'information et les sondages.

La sécurité routière.

La France dans le monde

L'armée et la défense nationale. La paix.

L'Europe.

Les relations et les institutions internationales.

La reconnaissance des autres cultures et civilisations.

La nation et l'humanité.

Le citoyen et la République

EDUCATION ARTISTIQUE

L'éducation artistique est faite d'un ensemble de disciplines : l'éducation musicale, les arts plastiques, le théâtre et l'expression dramatique, la danse, le cinéma et la photographie, l'architecture. Si l'école privilégie la musique et les arts plastiques comme matières formatrices, elle s'ouvre néanmoins à la diversité des arts, des moyens d'expression et des techniques mises en œuvre. Dans tous les cas, il s'agit de procurer aux enfants le plaisir du geste, de former le goût, de donner accès au patrimoine artistique et culturel, de développer les capacités d'expression et de création.